

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

**J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire**

Prix de l'abonnement: UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à L.-J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE:—Avis.—ACTES OFFICIELS: Nomination de commissaire d'écoles.—Erection, délimitation et description de municipalités scolaires.—Conférence d'instituteurs.—Rapport de l'Hon. Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1888-89, (suite.)—Compte rendu des distributions de prix aux élèves de l'école normale Laval.—Petite revue.—Bibliographie.

Le Canada-Français

1890, en date du 18 de mars dernier, par le conseil de la cité de Montréal un certain territoire et l'annexant, pour les fins scolaires; à la municipalité de "Sainte-Cunégonde," dans le comté d'Hochelaga, et, en conséquence les limites des deux municipalités restent telles qu'elles étaient avant la dite annexion.

## AVIS

Le prochain numéro de l'*Enseignement primaire* ne paraîtra que le premier de septembre prochain, après les vacances.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Erection de municipalité scolaire [Article 1973, S. R. P. Q.]

AVIS.

Eriger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de "Sainte-Marie Solomée," dans le comté de Montcalm avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation d'érection, pour les fins civiles du 27 décembre 1888, la dite érection ne devant prendre effet que le premier juillet 1890.

## Actes officiels

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en date du 21 de mai dernier (1890), de nommer M. Ferdinand Turgeon, commissaire d'écoles pour la municipalité de Beaumont, comté de Bellechasse, en remplacement de M. Alfred Roy, qui a quitté la municipalité.

Avis de demande d'annexion et d'érection de Municipalités scolaires.

DESCRIPTION des diverses municipalités scolaires de la paroisse Saint-Laurent qui devront former chacune une municipalité scolaire séparée.

*Municipalité scolaire de la Côte Saint-Laurent.*

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en Conseil, par un arrêté en date du 12 de mai dernier, 1890, de révoquer l'ordre en

La municipalité scolaire de la Côte Saint-Laurent comprendra toute cette partie de la paroisse Saint-Laurent, renfermant les terres connues et désignées sous les numéros suivants au plan officiel et livre de renvoi pour la dite paroisse, du lot No. 267 au lot No. 366 inclusivement, et du

lot No. 620 au lot No. 2630 inclusivement, et borné comme suit : vers le nord-ouest partie par la municipalité scolaire du village Saint-Laurent ci-après décrite et partie par les terres de la paroisse du Sault-au-Récollet, vers le nord-est par les terres de la dite paroisse du Sault-au-Récollet, vers le sud-est par les terres des villages de Saint-Louis du Mile-End, Outremont, et de la Côte des Neiges, et vers le sud-ouest par la dite municipalité du village Saint-Laurent ci-après décrite.

—

*Municipalité scolaire de la Côte de Notre-Dame de Liesse.*

La municipalité scolaire de la Côte de Notre-Dame de Liesse comprendra toute cette partie de la paroisse Saint-Laurent, renfermant les terres connues et désignées sous les numéros suivants au plan officiel et livre de renvoi pour la dite paroisse, les lots numéros 485, 492, 493, du lot No. 501 au lot 505 inclusivement, le lot No. 507, du lot No. 509 au lot No. 515 inclusivement, du lot No. 550 au lot No. 573 inclusivement, et borné comme suit, à savoir : vers le nord-ouest par les municipalités scolaires de la Côte de Notre-Dame de Vertu et de la Côte Saint-François ci-après décrites, vers le nord-est par la municipalité scolaire du village Saint-Laurent ci-après décrite, vers le sud-est par les terres de la Côte Saint-Luc, et vers le sud-ouest par les terres de la Côte de Notre-Dame de Liesse faisant partie de la paroisse de Lachine.

—

*Municipalité scolaire de la Côte de Notre-Dame de Vertu.*

La municipalité scolaire de la Côte de Notre-Dame de Vertu comprendra toute cette partie de la paroisse de St-Laurent, renfermant les terres connues et désignées sous les numéros suivants, aux plan officiel et livre de renvoi pour la dite paroisse : les lots Nos. 182, 183, 189, 190, 191, 192, 194, toute la partie sud-est du lot No. 195 jusqu'au trait-carré du lot No. 197, les lots Nos. 199, 201, 203, toute la partie sud-est des lots Nos. 205 et 206, jusqu'au trait-carré du lot No. 24, toute la partie sud-est du lot No. 210, jusqu'au trait-carré du lot No. 214, les lots Nos. 211, 212, 213, 217 et 218, le lot No. 484, du lot No. 486 au lot No. 491 inclusivement, du lot No. 494 au lot No. 500 inclusivement, et les lots Nos. 506 et 508, et borné comme suit, à savoir : vers le nord-ouest par les municipalités scolaires du bas et du haut de la Côte

Saint-Louis ci-après décrites, vers le nord-est par la municipalité scolaire du village Saint-Laurent ci-après décrite, vers le sud-est par la municipalité scolaire de la Côte de Notre-Dame de Liesse ci-dessus décrite, et vers le sud-ouest par la municipalité scolaire de la Côte St-François, ci-après décrite.

—

*Municipalité scolaire de la Côte St-François.*

La municipalité scolaire de la Côte St-François comprendra toute cette partie de la paroisse St-Laurent, renfermant les terres connues et désignées sous les numéros suivants aux plan officiel et livre de renvoi pour la dite paroisse : du lot No. 141 au lot No. 187 inclusivement et les lots Nos. 184, 188 et 193, et borné comme suit, savoir : vers le nord-ouest, partie de la municipalité scolaire du haut de la Côte St-Louis ci-après décrite, et partie par les terres de la paroisse de la Pointe-Claire, vers le nord-est par la municipalité scolaire de la Côte de Notre-Dame de Vertu ci-dessus décrite, vers le sud-est partie par la municipalité scolaire de la Côte de Notre-Dame de Liesse ci-dessus décrite, et partie par toutes les terres de la dite Côte de Liesse faisant partie de la paroisse de Lachine, et vers le sud-ouest par les terres de la paroisse de la Pointe-Claire.

—

*Municipalité scolaire du haut de la Côte St-Louis.*

La municipalité scolaire du Haut de la Côte St-Louis comprendra toute cette partie de la paroisse St-Laurent renfermant les terres connues et désignées sous les numéros suivants aux plan officiel et livre de renvoi pour la dite paroisse : le lot No. 102 du lot No. 104 au lot No. 140 inclusivement, du lot No. 185 au lot No. 187 inclusivement, toute la partie nord-ouest du lot No. 195, jusqu'au trait-carré du lot No. 196, les lots Nos. 195a, 195b, 195c, 197, 198, 199, 200, 204, 207, toute la partie nord-ouest des lots Nos. 205 et 206 jusqu'au trait-carré du lot No. 204, et borné comme suit, à savoir : vers le nord-ouest par la rivière des Prairies, vers le nord-est par la municipalité scolaire du bas de la Côte St-Louis, ci-dessus décrite, vers le sud-est par les municipalités scolaire de la Côte de Notre-Dame de Vertu et de la Côte St-François, ci-dessus décrites, et vers le sud-ouest par les terres de la paroisse de Ste-Genève.

*Municipalité scolaire du bas de la Côte St-Louis.*

La municipalité scolaire du Bas de la Côte St-Louis, comprendra toute cette partie de la paroisse Saint-Laurent, renfermant les terres connues et désignées sous les numéros suivants aux plan officiel et livre de renvoi pour la dite paroisse : les lots Nos. 42, 43, 71 et 72, les parties sud-est des lots 73, 77, 78, et 82 du lot No. 83 au lot No. 101, les lots Nos. 103, 208, 209, toute la partie nord-ouest du lot No. 210 jusqu'au trait-carré des lots Nos. 214, 216 et 219, puis les lots Nos. 214, 216, 219, 220, 223, 224, 227, 228, 229, et 232, et bornée comme suit, à savoir : vers le nord-est par la municipalité scolaire de Cartierville ci-dessous décrite, vers le sud-est par la municipalité scolaire du village Saint-Laurent ci-dessous décrite et par la municipalité scolaire de la Côte de Notre-Dame de Vertu ci-dessus décrite, et vers le sud-ouest par la municipalité scolaire du Haut de la Côte Saint-Louis, ci-dessus décrite.

*Municipalité scolaire de Cartierville.*

La municipalité scolaire de Cartierville comprendra toute cette partie de la paroisse Saint-Laurent, renfermant les terres connues et désignées sous les numéros suivants, aux plan officiel et livre de renvoi pour la dite paroisse ; les lots Nos. 1 et 2, du lot No. 4 au lot No. 10 inclusivement, du lot No. 13 au lot No. 18 inclusivement, la partie nord-ouest du lot No. 19 appartenant à Formidas Lagacé, du lot No. 20 au lot No. 41 inclusivement, du lot No. 44 au lot No. 70 inclusivement, les lots Nos. 74, 75, 76, 80 et 86, et toute la partie nord-ouest des lots Nos. 73, 77, 78 et 82 : bornée au sud-est par une ligne droite partant de l'angle sud-est du lot No. 70, et se terminant au milieu de la limite entre les lots Nos. 82 et 83, et bornée comme suit, savoir : vers le nord-ouest par la rivière des Prairies, vers le nord-est par les terres de la paroisse du Sault-au-Récollet, vers le sud-est par la municipalité scolaire du village Saint-Laurent ci-après décrite, et vers le sud-ouest par la municipalité scolaire du bas de la Côte Saint-Louis.

*Municipalité scolaire du village Saint Laurent.*

La municipalité scolaire du village Saint-Laurent comprendra toute cette partie de la paroisse Saint-Laurent renfermant les terres connues et

désignées sous les numéros suivants aux plan officiel et livre de renvoi pour la dite paroisse, les lots Nos. 3, 11, 12, la partie sud-est du lot No. 19 appartenant aux représentants de Louis Cousineau, toute la partie sud-est du lot No. 26 en arrière des parties du dit lot appartenant à MM. Cousineau et Pepin respectivement, les lots Nos. 221, 222, 225, 226, 230, 231 du lot No. 233 au lot No. 237 inclusivement, du lot No. 239 au lot No. 266 inclusivement, les lots Nos. 364 et 365 du lot No. 367 au lot No. 483 inclusivement, et du lot No. 574 au lot No. 618 inclusivement, et bornée comme suit, savoir : vers le nord-ouest partie par les municipalités scolaires du bas de la Côte Saint-Louis et de Cartierville ci-dessus décrites, et partie par les terres de la paroisse du Sault-au-Récollet, vers le nord-est par la municipalité scolaire de la Côte Saint-Laurent ci-dessus décrite, vers le sud-est, partie par les terres du village de la Côte des Neiges et partie par les terres de la Côte Saint-Luc, et vers le sud-ouest par les municipalités scolaires des Côtes de Notre-Dame de Liesse et de Notre-Dame de Vertu ci-dessus décrites.

GÉDÉON OUMET,  
Surintendant.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de Sainte-Rose de Watford," dans le comté de Dorchester, le territoire désigné comme suit, savoir :

Le rang C du canton de Watford, et dans les Ier et IIe rangs du dit canton, depuis et y compris le lot No. 38 jusqu'au canton Langevin.

Dans les IIIe et IVe rangs de Watford, depuis et y compris le lot No. 31 jusqu'au canton Langevin.

Dans le Ve rang de Watford, depuis et y compris le lot No. 16 jusqu'au canton Langevin.

Dans le VIe rang de Watford, depuis et y compris le lot No. 21 jusqu'au canton Langevin.

Dans le VIIe rang de Watford, depuis et y compris le lot No. 25 jusqu'au canton Langevin.

Dans les IVe, Ve et VI rangs du canton Langevin, depuis Watford jusqu'au lot No. 41 inclusivement.

Dans le canton Ware, la partie sud-est des rangs I, II, III et VI depuis le lot No. 31 inclusivement jusqu'au canton Langevin.

Quatre-vingt-dix-septième conférence de  
l'Association des Instituteurs de la  
circonscription de l'école nor-  
male Laval, tenue le 31 mai  
1890

Présents : M. l'abbé A. Caron, Assistant Principal de l'école normale, MM. B. Pelletier, président de l'Association, J. Ahern, vice-président, MM. F.-X. Toussaint, N. Lacasse, J.-B. Cloutier, J. Létourneau, D. Frève, C.-J. Magnan, professeurs à l'école normale ; MM. C. Dufresne, B. Lippens, O. Thibault, E. Aubé, E. Dutil, P. Provençal, Z. Dubeau, R. Fortin, R.-N. Tremblay, D. Trudel, W. Farrier, J.-H. Turgeon, MM. les abbés Lavoie et Simard, ecclésiastiques, et MM. les élèves-maîtres de l'école normale.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. F. X. Toussaint propose, secondé par MM. N. Lacasse, J.-B. Cloutier et Candide Dufresne :

“ Que l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval regrette vivement la mort de M. P.-J.-O. Chauveau, ancien Surintendant et ministre de l'Instruction publique, fondateur des écoles normales et protecteur des conférences pédagogiques.

“ Que feu M. Chauveau a été depuis cinquante ans une des gloires les plus pures de notre nationalité et que les membres de la Conférence s'associent de tout cœur au deuil général que la mort de ce patriote distingué a fait naître.”—Adopté.

MM. F. X. Toussaint et C. J. Magnan payent un juste tribut d'éloges à l'illustre défunt.

M. Toussaint rappelle ce qu'était l'enseignement primaire il y a un demi siècle, et dit tout le bien que MM. Meilleur et Chauveau ont fait à notre pays dans le domaine de l'éducation.

M. J. B. Cloutier constate un progrès : c'est qu'un homme du métier, M. F. X. Toussaint,

vient d'être nommé membre du bureau chargé d'examiner les aspirants à l'inspection des écoles. M. Cloutier félicite son confrère aux applaudissements de l'assemblée.

M. Toussaint donne des conseils à ceux qui se préparent à l'inspection.

MM. J. B. Cloutier et B. Lippens parlent de l'importance de mieux rénumérer les inspecteurs d'écoles ; l'état de chose actuel, suivant ces messieurs, est propre à nuire au résultat que doit produire la mission des inspecteurs.

M. Lippens annonce qu'un congrès d'inspecteurs est convoqué pour le mois d'août prochain. Il espère que les professeurs et instituteurs seront invités à assister à ce congrès.

M. J.-B. Cloutier attire l'attention sur la motion que l'honorable F. Langelier a faite à la dernière séance du Conseil de l'Instruction publique, à savoir : que le programme d'études actuellement en force devrait être déchargé de certaines matières. Plusieurs membres sont curieux de savoir ce qu'il sera proposé de retrancher du programme qui est publié dans le *Code de l'Instruction publique*.

M. l'inspecteur Lippens soulève une question sur l'importance qu'il y aurait de centraliser les bureaux d'examineurs. M. Toussaint dit qu'il est impossible de réduire le nombre de ces bureaux à un seul pour la province.

MM. Ahern, Dufresne et Lacasse continuent la discussion sur le fonctionnement des bureaux d'examineurs.

Il est ensuite proposé par M. J. Ahern, secondé par M. C.-J. Magnan : “ Qu'un comité composé de M. le président de l'Association, de MM. F.-X. Toussaint, J.-B. Cloutier, du moteur et du secondeur, soit nommé pour aviser aux moyens à prendre afin d'augmenter le nombre d'instituteurs qui assistent aux assises pédagogiques.” Adopté.

M. C. J. Magnan est d'avis que cette question sera résolue le jour où le comité catholique

que de l'Instruction publique recommandera au gouvernement de défrayer les instituteurs qui assistent aux conférences. Il n'y a nul doute que le gouvernement se rendra à cette demande, puisque, par la bouche de son ancien secrétaire, l'honorable C. A. E. Gagnon, il a reconnu le principe de payer les déplacements occasionnés par les réunions d'instituteurs.

On procède ensuite aux élections de l'Association ; M. J. B. Cloutier propose que les mêmes officiers soient continués dans leurs fonctions.—Adopté.

A la prochaine réunion qui aura lieu le dernier samedi de janvier 1891, les sujets suivants seront discutés : *L'hygiène dans la construction des écoles*, par M. J. B. Cloutier ;

*La tenue des livres dans les écoles primaires*, M. N. Lacasse ; *Les devoirs d'invention*, M. l'inspecteur Lippens ; *La tenue des livres et les calculs qui s'y rapportent*, M. N. Tremblay ; *La position des instituteurs dans les différentes provinces de la Puissance du Canada*, C. J. Magnan.

Vu le grand nombre de sujets qui seront traités à la prochaine séance, les membres devront se rendre pour 9 $\frac{1}{2}$  heures précises du matin.

La séance est ajournée au dernier samedi de janvier prochain.

C. J. MAGNAN,  
Secrétaire.

---

## RAPPORT DE L'Hon. SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1888-89

---

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

---

(Suite.)

### INSPECTION DES ÉCOLES

Je crois devoir attirer votre attention d'une manière toute spéciale, sur la nécessité urgente d'une nouvelle délimitation des districts d'inspection scolaire.

J'ai fait faire par un des officiers de mon département, un travail très précis et très élaboré sur les résultats donnés par notre inspection des écoles que je considère, quoique plusieurs en pensent, être la cheville ouvrière de notre système scolaire. Ce travail accompagné de cartes de la province de Québec sur lesquelles sont tracées les limites de chaque circonscription d'inspection, mettront le gouvernement et les comités du Conseil de l'Instruction publique à même de se rendre un compte exact de cette importante question.

La somme de travail exigée des inspecteurs est tellement considérable et peu en rapport avec le temps et les moyens qu'ils ont de l'accomplir, qu'on a lieu d'être surpris des résultats obtenus.

Le tableau ci-après donne un aperçu des devoirs qui incombent à chacun de ces fonctionnaires ;

TABLEAU STATISTIQUE DE L'INSPECTION DES ÉCOLES

Noms des inspecteurs	Délimitation des districts d'inspection	Nombre de municipalités	Nombre d'écoles		Total des écoles	Nombre d'élèves dans les écoles		Total des élèves
			Sous contrôle	Indépendantes		Sous contrôle	Indépendantes	
Beaulieu, Théophile.....	Les comtés de Kamouraska et de Témiscouata.....	42	232	11	243	8,197	829	9,026
Bégin, Désiré.....	Le comté de Rimouski, et les municipalités de Cap-Chatte et de Ste-Anne des Monts, dans le comté de Gaspé.....	37	147	5	152	5,431	562	5,993
Béland, Pierre-Ferd.....	Le comté de Lotbinière, et Ste-Julie, St-Calixte, Ste-Anastasie, N.-D. de Lourdes, Inverness Ouest et le canton Nelson, c'té de Mégantic.....	23	138	4	142	4,473	271	4,744
Belcourt, J. G.-Ephrem..	Les comtés de Nicolet et d'Yamaska.....	37	216	15	231	8,450	915	9,365
Bouchard, Célestin.....	Les comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet.....	35	196	10	206	6,917	586	7,503
Brault, Calixte.....	Le comté de Jacques-cartier et les écoles catholiques des comtés de Soulanges et de Vaudreuil.....	28	100	13	113	4,658	2,388	7,046
Demers, J.-B.....	Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean, et les écoles catholiques de Havelock et Hemmingford, dans le comté de Huntingdon.....	33	148	11	159	6,220	1,272	7,492
Dupuis, Jos.-Cyprien.....	Les comtés de Montcalm et de l'Assomption, et Lanoraie et Lavaltrie, dans le comté de Berthier.....	29	123	11	134	5,627	980	6,607
Fontaine, Adolphe.....	Les comtés de Joliette et de Berthier, excepté les municipalités de Lanoraie et Lavaltrie.....	29	132	13	145	6,333	1,186	7,519
Gay, Auguste.....	Les écoles catholiques des comtés d'Ottawa et de Pontiac.....	55	171	2	173	8,458	146	8,604
Grondin, Louis.....	Les écoles catholiques des comtés de Laprairie, Beauharnois, Châteauguay, et celles de St-Anicet et Ste-Barbe, dans le comté de Huntingdon; les écoles protestantes de St-Joachim, Ste-Martine et St-Antoine, dans le comté de Châteauguay, et celles de St-Etienne et de St-Clément, dans le comté de Beauharnois.....	34	150	8	158	9,024	824	9,848
Hubbard, Henry.....	Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Shefford; celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska, et celles de Magog dans le comté de Stanstead.....	41	161	7	168	4,494	371	4,865
Lefebvre, David.....	Les comtés de Champlain et les écoles de Deschambault, Portneuf, Grondines, Cap-Santé, St-Alban, St-Casimir, St-Ubalde et N.-D. des Anges, dans le comté de Portneuf.....	28	158	4	162	6,948	373	7,321
Lévesque, Ls-Nérée.....	Les comtés d'Arthabaska et de Drummond.....	28	186	7	193	6,484	620	7,104
Lippens, Bernard.....	Les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères.....	35	132	13	145	7,223	1,481	8,704
Lucier, Ludger.....	Les écoles catholiques du comté de Bonaventure.....	15	54	3	57	2,283	156	2,439
Lyster, Rév. Wm. Gore....	Les écoles protestantes des comtés de Gaspé et de Bonaventure.....	25	44	.....	44	1,137	.....	1,137
Magrath, Bolton.....	Les écoles protestantes des comtés de Pontiac et d'Ottawa.....	46	105	5	110	3,824	115	3,939
McGown, J.-G.-W.....	Les comtés d'Hochelaga et de Laval, et les écoles catholiques de la cité de Montréal.....	40	96	59	155	18,105	12,960	31,065

McGregor, James.....	Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon, Hochelaga, Soulanges et Vaudreuil; celles de la cité de Montréal; celles de Lachute, St-André, Chatham, Grenville, Wentworth, Arundel, Harrington et Gore, comté d'Argenteuil; celles de Valleyfield et de St-Louis de Gonzague, comté de Beauharnois; celles de Howick, Ormstown et St-Jean-Chrysostôme, comté de Château-guay; celles de St-Lambert, comté de Chambly, et celles de Lacolle, comté de St-Jean.....	57	197	18	215	11,800	1,036	12,836
Nantel, J. Pacifique.....	Les comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes; les écoles catholiques de St-Faustin, St-Jovite, Arundel, Grenville, Chatham, St-André et Lachute, et les écoles catholiques et protestantes de Mille-Isles et du canton Morin, comté d'Argenteuil.....	56	168	12	180	7,306	1,081	8,387
O'Brien, Frs H.....	Les écoles des côtes du Labrador, et celles du comté du Saguenay.....	28	23	.....	23	1,214	.....	1,214
Paquet, Daniel.....	Les Iles de la Madeleine.....	5	11	1	12	545	84	629
Parker, John.....	Les écoles protestantes de la cité de Québec et des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Mégantic, Dorchester et Lotbinière.....	34	77	9	86	2,203	243	2,446
Picard des Trois-Maisons.....	Les comtés de Rouville et de St-Hyacinthe, de St-Hugues, St-Ephrem, d'Upton, St-Liboire, St-Dominique, Ste-Rosalie, St-Simon, et St-Pie, dans le comté de Bagot.....	37	196	14	210	9,122	1,664	10,786
Frémont, Joseph.....	Le comté de Montmorency, et les écoles catholiques de la cité de Québec, de St-Sauveur et de St-Roch-Nord.....	20	94	51	145	8,433	4,821	13,254
Roy, Pierre-Antoine.....	Les écoles du comté de Québec, celles de St-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Ecureuils, Ste-Catherine, Ste-Jeanne de Neuville, St-Basile, St-Faymond et St-Bernardin, dans le comté de Portneuf.....	21	92	8	100	4,855	604	5,459
Ruel, Pierre Joseph.....	Les écoles catholiques des comtés de Brome, Missisquoi, Stanstead, et Shefford, et celles de St-Théodore, St-André d'Acton, et d'Acton-Vale, dans le comté de Bagot.....	48	182	10	192	6,836	804	7,640
Savard, Edouard.....	Le comté de Chicoutimi.....	28	116	4	120	4,492	435	4,927
Stenson, M. Thomas.....	Les écoles catholiques des comtés de Sherbrooke, Compton, Richmond et Wolfe; celles de Ste-Sophie et de St-Ferdinand, dans le comté de Mégantic; celles de Lambton, St-Sébastien, Ste-Agnès, et St-Samuel, dans le comté de Beauce.....	56	245	6	251	7,496	659	8,155
Tanguay, Amédée.....	Le comté de Beauce, moins les municipalités de Lambton, St-Sébastien, Ste-Agnès et St-Samuel; les municipalités de St-Patrice et de St-Sylvestre dans le comté de Lotbinière; celles du Sacré-Cœur de Marie, de Leeds-Est, de St-Alphonse de Thetford et de St-Adrien d'Irlande, dans le comté de Mégantic.....	23	186	6	192	6,139	314	6,453
Taylor, Rév. Ernest M.....	Les écoles protestantes des comtés de Brome et de Missisquoi.....	20	152	7	159	4,848	227	5,075
Tétreault, Ambroise.....	La ville de Trois-Rivières, et les comtés de Maskinongé et St-Maurice.....	22	117	15	132	5,900	1,040	6,940
Thompson, William.....	Les écoles protestantes des comtés de Wolfe, Compton et Stanstead, moins celles de Magog.....	26	188	3	191	4,441	169	4,610
Tremblay, Thomas.....	Les écoles catholiques du comté de Gaspé, excepté celles de Cap-Chatte et de Ste-Anne des Monts.....	37	61	.....	61	2,287	.....	2,287
Tremblay, Thomas.....	Le comté de Charlevoix.....	15	73	8	61	2,810	349	3,159
Vien, George-Stanislas.....	Les comtés de Lévis et de Dorchester.....	28	178	6	184	6,769	1,203	7,972
Totaux.....		947	4,121	330	4,451	189,036	38,607	227,643

Si l'état ci-dessus montre l'étendue du territoire que chaque inspecteur doit parcourir pour se rendre dans les municipalités scolaires placées sous son contrôle, s'il fait voir le nombre des écoles qu'il doit visiter et celui des élèves qui fréquentent ces écoles, il ne tient pas compte du plus ou moins de difficultés de communications et ne mentionne pas les autres obligations multiples qui sont attachées à sa charge, telles que la préparation des bulletins d'inspection, du rapport annuel et du grand tableau statistique qui l'accompagne, la tenue des enquêtes et une foule d'autres travaux supplémentaires qui leur sont demandés journallement par mon département.

(A suivre.)

### Distribution de prix

Jeudi, le dix-neuf courant, a eu lieu la distribution des prix, des diplômes et des médailles aux élèves-instituteurs de l'école normale Laval.

La séance était présidée par l'hon. G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique. Comme les années précédentes, la salle était encombrée. On remarquait dans l'assistance Nos Seigneurs B. Pâquet et H. Têtu, ainsi qu'un nombreux clergé ; l'hon P. Garneau, le Révd. I. E. Rexford, M. Miller, du département de l'Instruction publique, et plusieurs citoyens distingués.

Le programme suivant a été rendu avec autant d'habileté, d'entrain, de savoir-faire que ceux des années précédentes :

*Distribution des prix et des diplômes aux élèves-instituteurs de l'école normale Laval.*

1. Le joyeux trompette (duo de piano)....BEYER  
MM. R. GUIMONT et A. GILBERT
2. C'est aujourd'hui fête (chœur).....JAVELOT
3. L'âne et son maître .....\*\*\*\*  
M. IS.-P. COTÉ
4. Distribution de prix.
5. Le premier miracle de Jésus.....L. BURON  
M. TH. FOURNIER
6. La grâce (piano).....BOHRN  
M. H. MORISETTE
7. Distribution de prix.
8. Souvenir de Verdi (duo de piano).....\*\*\*  
MM. COTÉ ET DUGAL
9. Une scène du Grondeur.....MOLIÈRE  
MM. CH. GARIÉPY ET A. FILION
10. Distribution de prix.
11. La leçon retenue.....\*\*\*  
M. J. DUBÉ
12. Le renard et les raisins (chœur)....WEKERLIN
13. Diplômes et Médailles.
14. Chant national (chœur).....LAVALLÉE
15. Remerciements.

*God save the Queen*

### Liste des diplômes

#### *Diplômes pour écoles académiques*

MM. Roméo Guimont, avec grande distinction ; M. Albert Filion, avec distinction ; M. Jean Tremblay, M. Charles Gariépy.

#### *Diplômes pour écoles modèles*

M. Edmond Potvin, avec grande distinction  
 " Prudent Vallée " " "  
 " Eudore Gobeil " " "  
 " Thomas Fournier " " "  
 " Charles Plamondon.....avec distinction  
 " Stanislas Gaudreau..... " "  
 " Odilon Huart..... " "  
 " Joseph Fournier..... " "  
 " Joseph Dubé..... " "  
 " Alphonse Auger..... " "  
 " Benjamin White..... " "

MM. Alphonse Gilbert, Philippe Chénard, L.-Arthur Gariépy, Edmond Warren, Honoré Marcotte, Hermenégilde Tremblay.

#### *Diplômes pour écoles élémentaires*

M. Ls.-Thos. Côté...avec grande distinction  
 " Fernand Wargny. " " "  
 " Pierre-Alb. Fortin " " "  
 " Antoine Gagnon... " " "  
 " Édouard Boily..... " " "  
 " Avila Marcotte.....avec distinction  
 " Ernest Marié ..... " "  
 " Léonel Bergeron..... " "  
 " Emile Giroux..... " "  
 " Donat Dufour..... " "

MM. Joseph Lévesque, Alphonse Audet, Alphonse Martin, Eugène Larochelle, Alphonse A. Cayouette.

Prix du Prince de Galles, M. Edmond Potvin.

Médaille de Son Excellence le Gouverneur-Général, M. Charles-A. Gariépy.

Médaille de progrès donnée par M. le surintendant, M. Alphonse Audet.

Médaille de travail et de progrès dans la langue anglaise offerte par l'hon. Pierre Garneau, M. Charles Plamondon.

Montre donnée par monsieur le Surintendant pour un travail opiniâtre uni à une conduite tout à fait remarquable, M. Charles A. Gariépy.

Adresse, par M. C.-A. Gariépy

*Monsieur le Surintendant,*

*Mesdames et Messieurs,*

“ Le faible que Dieu garde est toujours bien gardé. ” C'est la dernière note d'un joli chant canadien. Permettez-nous d'en faire la dominante de l'hymne de reconnaissance qui s'échappe de nos cœurs au moment de notre départ de cette maison. Laisée à ses propres efforts, la jeunesse serait incapable de rassurer les hommes du présent contre les pénibles obscurités de l'avenir. Mais Dieu a érigé sur sa route des maisons bénies où l'intelligence et le cœur travaillent à l'abri des tempêtes, sous la direction de guides éclairés, au grand œuvre de leur formation. C'est dans ces ateliers de la science que se trempent les caractères et les vertus viriles. Nous sommes comme les rois de ces forteresses du savoir, et les maîtres des sciences sacrées et profanes sont nos humbles serviteurs. Inutile de vous dire que le dévouement et l'abnégation de ces protecteurs bien-aimés font resplendir davantage à nos yeux la couronne qui brille à leurs fronts. Nous nous sentons aimés et l'obéissance nous devient plus facile. Témoins de cette vie de sacrifices incessants, nous apprenons de jour en jour à estimer davantage la carrière à laquelle nous nous préparons, et nous serions bien insensibles si, dans une atmosphère aussi favorable, nous ne travaillions

de toutes nos forces à acquérir cette énergie et cet amour du bien public sans lesquels il n'y a pas de véritable instituteur.

Cependant, nous le confessons en toute sincérité, malgré tous nos efforts, il nous semble que nous ne devrions pas quitter déjà le toit hospitalier sous lequel nous avons passé des jours si heureux. Nos âmes sont-elles assez afferemies pour affronter les difficultés d'un apostolat aussi laborieux ? Pourrions-nous, isolés dans l'humble maison d'école de nos riantes campagnes, faire revivre les enseignements que nous avons puisés ici ? Cette perplexité assombrit notre départ, rend moins attrayant le retour à la maison paternelle et tempère le désir bien légitime de revoir nos vénérés parents. Cependant, Mesdames et Messieurs, la présence de l'élite de la société de Québec à cette modeste distribution de prix et de diplômes nous donne un nouveau courage et illumine d'un rayon d'espérance le dernier soir que nous passons à l'école normale. Forts de votre sympathie éclairée, nous travaillerons avec plus d'assurance, nous entrerons avec joie dans la carrière qui s'ouvre devant nous. Laissez-nous vous remercier cordialement pour ces suffrages distingués que vous ne savez pas refuser à la jeunesse studieuse.

Monsieur le Surintendant, vous prier d'agréer l'expression de nos sincères hommages et de notre profonde gratitude ne serait pas reconnaître suffisamment les services immenses que vous rendez à la cause de l'éducation en cette province. L'accomplissement de votre devoir vous a toujours paru une tâche trop facile, et franchissant ces limites trop étroites d'une stricte responsabilité, vous n'épargnez rien pour nous frayer la route vers les connaissances pédagogiques et pour soutenir les humbles instituteurs dans la charge difficile qui leur incombe. Vous les éclairez dans leurs doutes, les guidant par vos sages conseils et leurs prêtant main-forte contre les obstacles qu'ils rencontrent dans leur glorieuse mission. Ce dévouement qui ne se lasse jamais, qui semble même grandir avec les années, nous enhardit au point de vous prier d'agréer, avec l'ex-

pression de notre sincère gratitude et de nos profonds hommages, notre ferme espoir de trouver en vous, comme nos devanciers, guide sage et éclairé, un protecteur assuré en qui nous avons une entière confiance.

Adieu maison bénie, témoin de nos efforts et de nos humbles succès ! Adieu, directeur dévoué, qui avez consacré tous vos instants à nous rendre meilleurs. Adieu professeurs bien aimés qui avez mis à notre service le fruit de votre expérience. Adieu ! Vos noms resteront gravés en nos âmes comme le type du savoir uni au dévouement le plus inaltérable. Si jamais nous sentons le poids du jour, si les charges font plier nos faibles épaules, si notre cœur veut se décourager, notre pensée se dirigera vers cette maison témoin de vos sacrifices, et retrem pant nos forces à cette source de courage, nous serons heureux de faire revivre dans nos écoles les traditions chéries de notre *Alma Mater*.

-----  
Réponse de l'hon. M. G. Ouimet.

-----  
*Messieurs,*

Ce fut le 12 mai 1857, c'est-à-dire 33 ans déjà, que cette école normale a été inaugurée avec grand éclat dans cette même salle.

Les personnages les plus haut placés dans cette cité honoraient la fête de leur présence. Monseigneur Bullargeon, le commandant des forces, le maire de Québec, un nombreux clergé, des juges. L'historien Garneau étaient au nombre de ceux qui ont fait des souhaits pour le bonheur, la réussite et le bon fonctionnement de cette naissante institution.

Depuis longtemps on demandait la formation des écoles normales dans la province, on convenait de leur utilité, mais les luttes qui s'étaient soulevées contre l'exécution des lois scolaires, la malveillance des uns, l'apathie des autres avaient été jusque là un obstacle à leur établissement, lorsqu'enfin, grâce à l'énergie du gouvernement, à l'apaisement qui se fit dans les esprits les plus opposés, grâce surtout au développement

prodigieux des écoles à cette période, la nécessité des écoles normales s'imposait et ce fut avec bonheur qu'on en salua partout la formation et l'ouverture. L'abbé Horan, devenu ensuite évêque de Kingston, en fut le premier principal, et l'école comptait 22 élèves-maîtres à son début. — Des discours remarquables y furent prononcés et chacun des orateurs fit valoir avec éloquence la nécessité de l'institution et le bien qu'elle était appelée à produire par la formation des élèves dans la science de la pédagogie. — Voici ce que disait un des orateurs : — “ L'élève de l'école normale est élève et maître et, depuis l'origine des choses, tous ceux qui ont enseigné ont été maîtres et disciples. Et cette belle image d'un écrivain latin qui nous représente tous comme des hommes qui se passent une lumière en courant, *sicut cursores sibi tradentes lampada* est la plus juste et la plus touchante allégorie de notre mission sur la terre.

Et c'est assurément à l'humble instituteur de l'école que s'applique cette image, puisqu'il est le premier qui fait briller dans l'esprit des jeunes enfants, cette lumière qu'ils devront ensuite transmettre à d'autres dans leur courte et rapide existence.”

Le plan d'étude fut tracé et a été exactement suivi jusqu'ici avec énergie, persévérance et succès. L'instruction religieuse, toutes les matières se rapportant à l'enseignement de la grammaire, de la géographie, de l'arithmétique, de la littérature, du dessin de la philosophie et de l'histoire y ont été enseignés avec connaissance de cause et discernement. Parlant des matières qu'il était appelé à enseigner, la philosophie et la littérature, un des professeurs ajoute : “ Quoiqu'il en puisse être, je m'efforcerai de tenir sans cesse les esprits en haleine vers ce suprême but, et si, malgré les communes aspirations, les courtes limites du noviciat ne nous permettent pas d'y atteindre, du moins le disciple ne quittera pas son maître sans bien connaître tout ce qui compose la science du style, de la composition et la critique, sans avoir admiré les grandes beautés littéraires de nos écrivains, sans avoir pris

le goût des saines doctrines, sans avoir retenu les noms des hommes de la grande littérature, ni sans être à même de dire quels sont leurs principaux titres à l'admiration des peuples."

Si vous avez suivi les enseignements qui vous ont été donnés, si vous avez travaillé avec ardeur, recueilli avec soin les notions scientifiques auxquelles on vous a initiés, si vous avez tenu vos esprits en haleine vers le but que vous vous proposiez et dont on vous a indiqué la route, alors vous êtes devenus des ouvriers intelligents et expérimentés, car c'est au moyen des méthodes rationnelles et progressives que le bien s'accomplit, et la société qui s'enrichit de plus en plus chaque jour de jeunes hommes instruits, dévoués, aimant le vrai et le beau, verra en vous des éducateurs sincèrement attachés à leur devoir, et destinés à faire la joie de la famille, l'honneur et l'orgueil de la patrie.

Un autre orateur de la circonstance, dont le talent et les connaissances de la langue française étaient bien connues et justement appréciées, M. Devisme, que j'ai eu le plaisir d'avoir comme collaborateur aussi dévoué qu'intelligent dans mon département, disait, s'adressant alors aux élèves :

"Accueillez les vœux que je forme ici pour votre bien-être futur. Dans ce pays, où les parchemins ne sont d'aucune valeur, où l'égalité n'est pas un vain mot, il existe partout une noblesse que tout le monde reconnaît, devant laquelle les plus fiers s'inclinent, c'est la supériorité du talent, l'excellence du mérite. Puissent quelques-uns d'entre vous conquérir un jour, à force de travail, d'énergie et de persévérance, une place dans les rangs de cette seule vraie noblesse des temps modernes."

Cette séance d'ouverture fut présidée par le regretté M. Chauveau, alors Surintendant de l'instruction publique, qui, dans un discours mémorable, s'adressant à la cité de Québec dont il était un des enfants, et que les circonstances l'avaient forcé d'abandonner pour aller résider à Montréal y exercer les devoirs de sa charge, faisant allusion au

discours qu'il avait prononcé à la mémoire des braves tombés sous les ramparts de la cité de Champlain, il manifestait ses désirs bien légitimes assurément en disant : " Si dans sa vie et dans sa mort également incertaines, l'homme hélas ! pouvait compter sur quelque chose, je compterais venir rejoindre un jour les êtres chéris qui, les uns suivant les lois de la nature et les autres contrairement à ces lois, m'ont précédé dans la tombe..... Dieu a exaucé ce vœu et les restes de cet homme illustre reposent dans cette cité de Québec qu'il aimait tant.

Et le principal, s'adressant au président de cette séance si importante pour l'institution, disait ces paroles remarquables dans leur vérité : " Mais il y a aussi l'histoire de l'avenir, et nous savons, dans ce moment même, une partie de ce qu'elle se chargera de nous dire ; nous savons que ce sera elle, l'histoire, la grande histoire de notre pays qui aura pour mission de transmettre aux générations futures du Canada, le nom d'un fonctionnaire dévoué que ses talents ont fait devenir le bienfaiteur de son pays et de la nationalité canadienne française, le Surintendant des écoles." Oui, l'histoire écrira en lettres d'or le nom de ce savant distingué, de ce chrétien convaincu, de ce catholique sincère et pratiquant, du fondateur de nos écoles normales : de l'hon. P. J. O. Chauveau.

Lorsque vous êtes entrés dans cette institution, vous étiez abandonnés à vos propres forces, et vous êtes venus vous mettre sous la direction de guides éclairés pour vous aider à accomplir la grande œuvre à laquelle vous vous destinez. Animés de ces dispositions, vous avez, je n'en doute pas, profité de toutes leurs leçons. Mais laissez-moi vous le dire, on n'a fait qu'ouvrir pour vous la porte du palais de la science. Voulez-vous y entrer pour y jouir des beautés qui ornent son intérieur, voulez-vous comprendre les mille et un chemins qui s'ouvrent et conduisent à la connaissance des vérités profondes qui en font l'éclat ; voulez-vous sincèrement que ces ateliers de la science où se retrempent les caractères et les vertus civiques soient pour vous des guides sûrs, et

voulez-vous être les rois de ces forteresses du savoir ? continuez vos études, appliquez-vous à approfondir les règles de la pédagogie que l'on vous a enseignée ; celles-ci se trouvent celles de l'exemple ; ces deux puissants leviers qui font l'apanage des écoles normales. Prenez garde de vous endormir, car le succès est au prix d'un travail incessant. Suivez l'exemple de vos professeurs et vous aimerez la carrière à laquelle vous vous préparez, et sortant tout ruisselants, non pas des eaux du Golconde qui coulait, dit-on, des flots d'or, mais de cette atmosphère tout imprégnée de la bonne odeur de la vertu et des sciences, vous travaillerez de toutes vos forces à pratiquer et à acquérir cette énergie et cet amour du bien public sans lesquels il n'y a pas de véritable instituteur. Courage, et si le départ de cette maison vous donne des craintes sur l'isolement dans lequel vous allez vous trouver, et que vous avez peut-être raison d'appréhender, souvenez-vous que la lutte existe dans tous les états de la vie, et qu'avec du travail et de la persévérance, on vient à bout de tout.

*Improbis labor omnia vincit.*

Notre programme des écoles est varié, on prétend même qu'il est trop chargé, mais quoiqu'il en soit, appliquez-vous à le suivre sans vous attacher aux spécialités. Car le maître doit apprendre à son élève à penser et à se diriger, il doit armer son intelligence de façon à lui permettre d'aborder toutes les études ; il doit développer dans son esprit les idées générales qui allument les étincelles et ouvrent les larges horizons de la pensée.

La présence de cet auditoire sympathique est un encouragement pour vous, et illumine, comme vous le dites si poétiquement, le dernier soir que vous passez à l'école normale. Conservez longtemps le souvenir de cette soirée comme l'un de vos plus beaux rêves, et puissiez-vous dire souvent comme le poète : " Ah ! je marche vivant dans mon rêve étoilé."

Les prix que vous avez reçus sont un

témoignage accordé à vos labeurs, et le *Palmares* qui a été lu indique les matières qui ont été la base de l'enseignement de l'école. Les diplômes sont le privilège que la loi vous accorde, et le public est venu applaudir à vos succès, pour vous souhaiter l'accomplissement de vos vœux et la parfaite réussite dans votre carrière.

Vous devenez mes co-opérateurs dans la grande œuvre de l'instruction, et c'est vous dire que vous me trouverez toujours disposé à vous aider de mes conseils et à vous protéger autant que je pourrai le faire. Je n'ai eu qu'à me louer jusqu'ici des élèves de nos écoles normales qui, sortis de leur *Alma Mater*, ont été des maîtres dans toutes l'acceptation du mot. Je ne puis dire toutes les raisons qui font obstacle à leurs succès tous rapports, mais je puis dire qu'ils luttent avec courage et sagesse, et que forts des sentiments de l'émulation qu'ils doivent entretenir, ils sont à la hauteur de leur tâche.

J'aime à vous entendre offrir l'hommage de votre reconnaissance à votre directeur qui s'est plu à me dire qu'il était content de ses élèves. Daigne la providence le conserver longtemps à la tête de cette maison. Vous sentirez sans doute bien souvent le poids du jour, les charges et les obligations variées feront peut-être plier vos épaules, mais ne perdez pas courage, et dans ces moments passagers de découragement, dirigez votre pensée vers cette maison, où des professeurs zélés autant que savants vous ont enseigné la manière de débarrasser le chemin des obstacles qui en gênent la circulation.

N'oubliez jamais que notre système d'enseignement est chrétien et qu'il ne peut être autre chose. Vous avez entendu sans doute le Premier Ministre le proclamer à la séance de l'école normale McGill, et bien, de votre côté, ne l'oubliez jamais.

Vous avez accompli votre programme de la soirée avec tact et habileté, et vous avez rendu cette séance vraiment intéressante. Au nom de cet auditoire et au mien, recevez en tous nos remerciements,

## FÊTE SCOLAIRE

Nous croyons pouvoir, sans forcer la note, donner le titre de fête scolaire à ces réunions de fin d'année où les amis de l'éducation s'empressent de se rendre pour constater les progrès qui s'opèrent chez la jeunesse qui fréquente nos écoles et nos principales maisons d'éducation supérieure. Parmi celles-ci, l'école normale Laval est une des plus populaires, surtout le département des élèves institutrices. Aussi voyions-nous jeudi, le vingt courant, longtemps avant l'heure indiquée, la grande salle du monastère des Dames Ursulines se remplir de l'élite de la société de Québec.

La séance a été présidée par l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique. On remarquait aussi au premier rang, M. le curé de Québec, plusieurs prêtres, le Révd. J. E. Rexford, secrétaire anglais du département de l'Instruction publique, M. Miller, Madame juge Routhier, Madame G. Ouimet, etc., etc.

Disons, sans flatterie, que les élèves institutrices de cette année ont su se maintenir au niveau de leurs devancières, ce qui n'est pas peu dire. Ceux des assistants qui peuvent juger ce qu'est la bonne prononciation française ne pourront nier que les *sons* et *l'articulation* ne laissent rien à désirer. On conçoit que, dans le débit, quelque nuance d'expression puisse faire défaut, mais il faut remarquer que le but que l'on se propose n'est pas de former des actrices, mais des élèves capables de bien enseigner à lire et à parler correctement la langue française, des élèves capables de s'apercevoir des nombreuses fautes de prononciation que commettent, sans le savoir, beaucoup de personnes réputées instruites. Il n'est personne qui ne puisse admettre que ce but a été pleinement atteint, du moins ceux des assistants qui ont vu se dérouler le programme suivant, et qui sont juges en cette matière. Ajoutons que la partie musicale a été admirablement réussie.

*Distribution des prix et des diplômes aux élèves-institutrices de l'école normale Laval*

1. Si j'étais roi (ouverture).....
2. Distribution de prix.
3. Danse des fleurs (chœur).....WEKERLIN
4. Les deux Pigeons.....LA FONTAINE  
Mlle A. HAINAULT
5. Distribution de prix.
6. Bergerette.....V. DELACOM
7. Simple histoire (chœur).....RENAUD
8. Le Chant des anges.....\*\*\*  
Mlle FÉDORA CHAMBERLAND
9. Distribution de prix.
10. Viens dans ces bois.....MOZART  
Mlles M.-LSE FORTIN ET L. GAGNIER
11. Le Léopard et l'Écureuil.....FLORIAN  
Mlle M.-LSE FORTIN
12. Les Soupirs.....F. GODEFROID
13. Diplômes et Médailles.
14. Rossignolet (chœur).....WEKERLIN
15. Romance de Joseph.....MÉHUL  
Mlle M.-LSE FORTIN
16. Faust (solo et chœur).....GOUNOD
17. Remerciements.

*God Save the Queen.*

## PRIX DU PRINCE DE GALLES ET MÉDAILLES

Le prix du prince de Galles a été mérité par Mlles M.-Eléonore Desjardins et Marie-Anne Duval.

Médaille de Son Excellence le gouverneur-général, Mlle Albina Hainault.

Médaille donnée par l'hon. G. Ouimet, pour celle qui a fait le plus de progrès, Mlle Louise Moreau.

Autre prix d'une montre, par l'hon. M. Ouimet, à celle qui a travaillé le plus assidûment, et qui s'est le plus appliquée à toutes les branches : Mlle Noémie Lavoie.

*Diplômes pour écoles modèles.*

Mlles. Eléonore Desjardins, avec grande distinction ; Marie-Anne Duval, avec grande distinction ; Isola Chevalier, avec grande distinction ; Atala Simard, avec grande distinction ; Marie Lussier, avec grande distinction ; Lucette Lagueux, avec grande distinction ; Éva Raymond, avec grande distinction ; Joséphine Pelletier, avec grande distinction ; Noémie Lavoie, avec grande distinction ; Antoinette Gastonguay, avec

grande distinction ; Albina Hainault, avec grande distinction ; Hélène Anctil, avec grande distinction ; Annie Girard, avec distinction ; Marie Bouchard, avec distinction ; Eugénie Boucher, avec distinction ; Valentine Lamarche, avec distinction ; Herminie Pelletier, avec distinction ; Marie-Anna Gagnon, avec distinction ; Elise Lajoie, avec distinction ; Mélina Fraser, avec distinction ; Elisabeth Early, avec distinction ; Emma Berthiaume, avec distinction ; Marie-Lse Vaillancourt, avec distinction ; Létitia Picard, avec distinction. Elise Couture, Anna Falcon, Geneviève Delaney, Délima Turcotte.

*Diplômes pour écoles élémentaires*

Mlles Alice Michaud, avec grande distinction ; Eugénie Vien, avec grande distinction ; Fédora Proulx, avec grande distinction ; Julia Pérubé, avec grande distinction ; Marie Savard, avec grande distinction ; Justine Gagnon, avec grande distinction ; Léonille Godbout, avec grande distinction ; Marie-Lse Girard, avec distinction ; Fédora Chamberland, avec distinction ; Marie Dorion, avec distinction ; Laurence Gagnier, avec distinction ; M.-Lse Fortin, avec distinction ; M.-Lse Lacasse, avec distinction ; Maria Gagnon, avec distinction ; Léda Mercier, avec distinction ; Léopoldine Lemieux, avec distinction ; Amélia Roy, avec distinction ; Joséphine Harper, avec distinction. Hélène Mompas, Clara Gagnon, Caroline Dionne, Elise Martin, Louise Moreau, Alida Tous-saint, Bridgit Quinn, Agnes Flynn, Alice Côté, Albertine Bernard.

Après la collation des diplômes, Mlle Albina Hainault lut avec âme et émotion l'adresse suivante :

*Monsieur le Surintendant,*

*Mesdames et Messieurs,*

L'année est déjà finie et l'heure du départ va sonner. Un bon nombre d'entre nous ont filé leurs plus beaux jours. Guidées par des esprits d'élite et des cœurs dévoués, nous sentions à peine le poids de

la vie. Nous travaillions sans inquiétude au grand œuvre de notre formation intellectuelle et morale et, confiantes en une sollicitude pleine de tendresse, nous nous laissions aller, pour ainsi dire, au fil de l'eau, sans songer à l'heure de la séparation. Et voilà qu'on nous dit : " Partez, il est temps que vous essayiez vos ailes. Nous vous avons instruites, nous avons tenté de former vos esprits et vos cœurs. Utilisez maintenant vos ressources. Nous vous donnons un diplôme en témoignage de notre satisfaction. Faites-le valoir." Et cependant, Mesdames et Messieurs, nous hésitons. La vie est si remplie d'écueils, et nous sommes si inexpérimentées ! Un diplôme réclame une école, et une école, c'est un atelier où se trempent les caractères à mesure que se développent et s'éclairent les intelligences, et nous serons l'âme dirigeante de ce travail gigantesque ! Mais on nous dit : " Partez et ayez bon courage." La pusillanimité serait une marque de défiance.

Oui, Mesdames et Messieurs, nous irons faire revivre dans l'humble école de nos gracieuses campagnes les enseignements que nous avons puisés à l'école normale. Les marques de bienveillance que l'élite de la société de Québec nous a données durant cette modeste séance nous rassurent et illuminent d'un rayon d'espérance les obscurités d'un avenir plein de responsabilités. Veuillez, Mesdames et Messieurs, agréer nos humbles mais sincères remerciements pour cette courtoisie, cette sympathie constante qui nous fait tant de bien.

Monsieur le Surintendant, comme nos devancières, nous sommes excessivement flattées de l'honneur que vous nous faites en présidant la distribution des prix et des diplômes à l'école normale. Les services que vous rendez sans cesse à la grande cause de l'éducation, le dévouement que vous ne cessez de prodiguer à la classe enseignante, cet esprit large et éclairé qui se manifeste dans tous vos actes, nous font apprécier davantage la faveur que vous nous faites en ce jour solennel. C'est vous-même qui nous

donnez nos diplômes. C'est vous dire que vous êtes notre protecteur, et le passé est là pour justifier cette interprétation en apparence un peu présomptueuse. Nous ferons nos efforts pour répondre à votre bienveillance, et nous vous exprimerons ainsi, mieux que ne le pourraient faire nos paroles, toute la reconnaissance que nous sommes heureuses de témoigner à celui qui, depuis un grand nombre d'années, s'est en quelque sorte identifié avec l'instruction publique en cette province.

Monsieur le Principal, Messieurs les professeurs et révérendes Mères, c'est avec de bien vifs regrets que nous vous disons adieu. Vous vous êtes attachés à nous faire du bien, vous n'avez épargné ni votre temps, ni vos fatigues, vous ne vous êtes pas lassés dans votre dévouement à notre service. Merci. Notre âme reconnaissante bénit Dieu d'avoir été l'objet de votre affection et de votre sollicitude. Si parfois nous avons manqué, le cœur n'y était pour rien. Vous avez déjà pardonné à la légèreté et à l'irréflexion d'un âge qu'on dit à tort être sans pitié. Vous nous avez fait du bien, merci. Si nous rendons quelques services, c'est à vous qu'en reviendra le premier mérite.

Adieu généreux bienfaiteurs et bienfaitrices, la charité qui vous a rendus si dévoués sera un stimulant des plus puissants dans la direction des écoles qu'on voudra bien confier à nos soins. Heureuses serions-nous si, en nous voyant à l'œuvre, le peuple de cette province nous reconnaissait comme les fidèles dépositaires de l'enseignement de l'école normale Laval et du monastère des Ursulines.

C'est là le vœu que nous déposons à vos pieds et que nous vous prions d'agréer, Monsieur le Principal, en témoignage de notre amour et de notre reconnaissance.

L'honorable surintendant répondit :

*Mesdemoiselles,*

Il vous faut en effet déployer vos ailes et marcher seules dans la carrière que vous vous êtes choisie. Le temps de la douce épreuve est passé, et le dur labeur devient impérieux. Serez-vous à la hauteur de la

tâche, aurez-vous cette détermination qui combat les difficultés et le courage qui sait les vaincre, pouvez-vous, par une sage persévérance, inculquer à vos élèves cet esprit d'ordre et de discipline sans lequel nulle école peut être un succès. Oui vous aurez tout cela, si vous savez mettre en pratique les instructions des esprits d'élite et des cœurs dévoués qui vous ont rendu la vie si douce pendant les quelques années que vous avez passées ici, à ce point, dites-vous, que vous vous êtes à peine aperçu du poids de la vie.

Jusqu'ici les inquiétudes ont été bannies de votre vie et, vous reposant avec délices dans cette sollicitude pleine de tendresse qui vous environnait, vous laissiez se balancer votre barque au gré d'un courant d'eau sans danger, et n'offrant que de pures jouissances. L'heure qui vient briser le charme sonne toujours trop tôt. En effet, il en coûte de laisser ce cloître rempli de la bonne odeur de toutes les vertus. Être élèves dans le monastère vénéré des Ursulines est un titre glorieux et imprime à celles qui en sont l'objet, un cachet qui ne doit jamais s'effacer. Vous aurez soin de ne pas y forfaire. Chaque année un auditoire nombreux et composé de l'élite de la société vient applaudir à vos succès et vous encourager à entrer dans votre carrière avec dévouement, zèle et persévérance, en illuminant, comme vous le dites si bien, d'un rayon d'espérance les obscurités d'un avenir plein de responsabilités. Je suis convaincu que vos sentiments sont justement appréciés.

Le souvenir que vous accordez à votre digne principal et à vos professeurs est partagé par ceux qui vous entendent, et si, comme vous le dites, vous vous rappelez sans cesse leurs enseignements, vous écarterez les ronces du chemin et à la tête des écoles dans nos gracieuses campagnes, vous trouverez de beaux jours et de vraies jouissances.

Tous nous vous souhaitons du succès et nous formons le vœu que vous soyez heureuses dans votre difficile mais noble carrière.

## PETITE REVUE

A tous les membres de la famille enseignante, bonnes vacances!

Durant les vacances, c'est de l'air, de l'exercice et des bons livres qu'il faut aux instituteurs.

Son Altesse Royale, le duc de Connaught, de la famille Royale d'Angleterre, a visité la vieille capitale dans le cours du présent mois.

M. Mercier, en donnant de sa main aux enfants qui ont fait dernièrement leur première communion, au couvent des Sœurs de la Charité, un livre de prières en cadeau, a dit de jolies choses :

“ Voulez-vous ne jamais oublier que, le jour où pour la première fois vous avez reçu le Dieu des forts dans vos cœurs, l'Église et l'État sont venus vous faire leurs souhaits de bonheur; l'Église par l'un des princes de sa hiérarchie, l'État, par le premier ministre de cette province catholique et française. Souvenez-vous, quand vous serez entrés dans la vie, que celui qui représente en ce moment votre pays vous a demandé de rester fidèles à la religion et à la patrie, qui toutes deux vous doivent être si chères. ”

Son Eminence, le Cardinal Taschereau, assistait à cette touchante fête de l'enfance.

On vient de découvrir à Highgate, près de Chatham, Ont., quelques ossements d'un animal monstre. Les côtés mesurent de quatre pieds et demi à six pieds et demi. On calcule que l'animal devait avoir eu au moins vingt pieds de hauteur.

L'on croit avoir découvert une veine de galaine sur le terrain de la compagnie Minière du District de Joliette, à St-Alphonse. Des échantillons ont été envoyés à Chicago pour une analyse.

## BIBLIOGRAPHIE

UNE EXCURSION AUX CLIMATS TROPICAUX, *Voyage aux Iles du Vent*, Par L'ABBÉ L.-H.

PROVANCHER, Québec 1890.

Le persévérant rédacteur du *Naturaliste canadien* aime à voyager, mais il aime également à faire bénéficier les autres du fruit de ses excursions à travers les contrées qui nous sont absolument étrangères. Son dernier livre : *Une excursion aux climats tropicaux*, fort volume de quatre cents pages près, est une preuve évidente que M. l'abbé Provancher n'est pas un de ces chercheurs égoïstes qui accumulent connaissances sur connaissances pour leur satisfaction personnelle; mais, qu'au contraire, faire pénétrer les notions d'histoire naturelle dans tous les foyers, semble être sa devise. L'histoire naturelle n'est pas suffisamment enseignée chez nous. Grâce à M. Provancher, et à quelques rares lettrés qui lui ressemblent, cette science très importante fait lentement son chemin au Canada.

Le livre que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs de *l'Enseignement primaire* contient un journal fidèle et très intéressant, quoique écrit la bride sur le cou, comme dirait madame de Sévigné, d'une excursion à travers les îles luxuriantes de la mer des Antilles. L'auteur d'une *Excursion aux Iles du Vent* ne perd jamais l'occasion, au cours de son récit, d'instruire le lecteur, soit par des dissertations scientifiques faites à propos, soit par des notes historiques se rapportant aux lieux qu'il visite.

Qu'on lise ce livre durant les vacances! Ce sera un moyen de s'instruire tout en s'amusant.

En vente chez J. A. Langlais, libraire-éditeur, 117, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

C. J. MAGNAN.